

AEROPORT CANNES MANDELIEU
Grille tarifaire au 1er novembre 2023
Homologué

REDEVANCES DOMANIALES SPA	TARIFS DU 01/11/2023 AU 31/10/2024 - HOMOLOGUÉ
Occupation des terrains	
	HT/m²/an
Terrains à caractère aéronautique	
Terrain naturel	5,61 €
Terrain viabilisé	9,86 €
Terrain revetu viabilisé	16,39 €
Occupation des locaux	
Hangars N° 1, 1bis, 2, 3, 3 bis, 4, 5, 6, 6 bis, 6 ter, 7, 9 ter, 10 bis et ex SC	HT/m²/an
Corps principal (categorie 2)	49,34 €
Corps principal (catégorie 1)	72,66 €
Appentis non aménagés	49,34 €
Locaux en appentis	72,66 €
Bureaux en appentis	115,73 €
Les aéroclubs agréés basés sur l'Aéroport Cannes-Mandelieu bénéficient d'une réduction de 50 % pour les surfaces occupées dans le corps du Hangar N° 1	
Hangar N° 8, 9, 10, 11, 12, 14 et 16	HT/m²/an
Corps principal (catégorie 1)	72,66 €
Bureaux en appentis (H8 en zone côté piste)	115,73 €
Locaux techniques (H16 en zone côté piste)	115,73 €
Bureaux catégorie 1	189,55 €
Clos "Les Tamaris" Bureaux de catégorie 1	189,55 €
Bureaux catégorie 2	145,35 €
Box commissariat tous hangars	272,56 €
Bloc Trafic	HT/m²/an
Locaux sous-sol	72,66 €
Bureaux avec accès piste et 1er étage hall aérogare	203,21 €
Bureaux étage	145,35 €
Comptoirs	353,19 €
Aires d'entretien privées	HT/m²/an
Redevance pour l'utilisation d'aire d'entretien privée	15,51 €
Conditions d'application : Une réduction de 80% est accordée aux sociétés de maintenance ou assimilées	